Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

PERSONNES CONVOQUÉES : Membres du conseil d'administration

DATE : Jeudi 15 juin 2023, de 16 h à 18 h 30

LIEU : Édifice Norton
461, rue Argyll, Sherbrooke
Salle Frances-Whittle

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 25 mai 2023
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
6. Période de questions du public
7. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 7.1.1 Rapport annuel 2022-2023 sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie
   - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
     - 7.2.1 Bilan de l'an un de la Politique organisationnelle sur l'Équité, la diversité et l'inclusion
   - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
   - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
     - 7.4.1 Présentation du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice2022-2023
   - 7.5 Intégrer la mission universitaire
     - 7.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Rapport annuel 2022-2023
8. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général
   - 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique du mardi 30 mai 2023
   - 8.2 Comité sur la mission universitaire du jeudi 1er juin 2023
   - 8.3 Comité de vigilance et de la qualité du mercredi 7 juin 2023
   - 8.4 Comité de vérification et de suivi budgétaire du mardi 13 juin 2023
9. Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
       - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
     - 9.1.2 Nomination d'un chef de département et/ou de service
   - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
   - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
   - 9.4 Utiliser judicieusement les ressources
     - 9.4.1 État financier du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
     - 9.4.2 Résultats financiers à la P12 et rapport trimestriel AS-617
   - 9.5 Intégrer la mission universitaire
     - 9.5.1 Cadre de gouvernance des données
     - 9.5.2 Comité d'éthique de la recherche
       - 9.5.2.1 Nomination d'un nouveau membre
       - 9.5.2.2 Renouvellement de mandat d'un membre
     - 9.5.3 IUPLSSS – Nomination d'un nouveau chercheur
     - 9.5.4 CRCHUS – Nomination de trois nouveaux chercheurs
     - 9.5.5 CdRV – Nomination de deux nouveaux chercheurs
10. Divers
11. Huis clos
    - 11.1 Cadres supérieurs
    - 11.2 Transfert des activités du CISSS de la Montérégie-Est
      - 11.2.1 Convention de cessation partielle des activités
      - 11.2.2 Permis d'établissements
    - 11.3 Appel d'offres pour le développement de 20 places en ressource intermédiaire
    - 11.4 Projet de loi 15 et ses impacts
12. Clôture de la séance

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 25 MAI 2023, À L'ÉDIFICE NORTON, SHERBROOKE

Présences :	Simon Bérubé	Administrateur
	Isabelle Boucher	Administrateur
	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Michel Lafrance	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Renée Létourneau	Administrateur
	Denis Roussel	Administrateur
	Jean Roy	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Stéphane Tremblay	Président-directeur général
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
Absences motivées :	Patrick Boucher	Administrateur
	Rachel Hunting	Administrateur
	Audrey Roussel	Administrateur
Invités :	Pascale Bélisle	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques
	Annie Boisvert	Directrice générale adjointe au programme santé physique générale et spécialisée
	Stéphanie Charest	Présidente du comité exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers
	Robin Marie Coleman	Présidente-directrice générale adjointe
	Karine Duchaineau	Directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation
	Annie-Andrée Émond	Adjointe au directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Joanne Roberts	Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat
	Isabelle Samson	Directrice de la santé publique
	Katherine Tanguay-Boucher	Vice-présidente du comité exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 75e assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Période de questions du public
5. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le jeudi 27 avril et de la séance spéciale tenue le jeudi 4 mai 2023
6. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
7. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 7.1.1 Campagne de financement de la Fondation du CHUS
     - 7.1.2 Avis et recommandations du conseil des infirmières et des infirmiers
     - 7.1.3 Bilan annuel de la Politique pour un environnement sans fumée 2022-2023
   - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
     - 7.2.1 Stratégie 2023-2027 et plan annuel 2023-2024
     - 7.2.2 Rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux 2021-2022
   - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
   - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
   - 7.5 Intégrer la mission universitaire
8. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général
   - 8.1 Comité de vérification et de suivis budgétaires du 19 mai 2023
   - 8.2 Rapport annuel du comité de révision des plaintes
9. Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
       - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
     - 9.1.2 Nomination d'un chef de département et/ou de service
   - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
   - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
   - 9.4 Utiliser judicieusement les ressources
     - 9.4.1 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec Le Pavillon Simon Côté Inc.
     - 9.4.2 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 46 places
     - 9.4.3 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec la Résidence du Dutch Inc.
     - 9.4.4 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec les Services aux jeunes et adolescents Brome-Missisquoi (Le Tremplin)
     - 9.4.5 Budget 2023-2024
     - 9.4.6 Contrats de sages-femmes
   - 9.5 Intégrer la mission universitaire
     - 9.5.1 CRCHUS - Nomination de trois nouveaux chercheurs
10. Divers
11. Huis clos
    - 11.1 Cadres supérieurs
    - 11.2 Appel d'offres pour un nouveau contrat de quinze (15) places dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) environnant les RLS de Haute-Yamaska et de la Pommeraie
    - 11.3 Désignation commémorative
12. Clôture de la séance

3.0 Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4.0 Période de questions du public

Aucune question n'est soumise.

5.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux et de la séance ordinaire tenue le 27 avril et de la séance spéciale tenue le 4 mai 2023

Les membres ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 27 avril et de la séance spéciale tenue le 4 mai 2023, ils sont adoptés tels que présentés.

6.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

C'est avec plaisir que le président informe les membres du renouvellement du mandat de la présidente-directrice générale, Mme Robin Marie Coleman, par le MSSS, et ce, pour une autre période de trois (3) ans.

Une motion de félicitations est faite.

7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

7.1.1 Campagne de financement de la Fondation du CHUS

Le président informe les membres de la vaste campagne de financement de la Fondation du CHUS. Il présente une courte vidéo démontrant quelques exemples de projets financés grâce à cette campagne majeure 2018-2022.

7.1.2 Avis et les recommandations du comité exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers

Le président invite Mme Stéphanie Charest, présidente et Mme Katherine Tanguay-Boucher, vice-présidente du conseil des infirmières et des infirmiers (CII), à présenter l'avis et les recommandations du comité exécutif du CII.

Après question et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA-6826 - 2023-05-25

Relative à l'avis et les recommandations du comité exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers

CONSIDÉRANT :

- que le rôle du CII consiste à apprécier de manière générale la qualité et sécurité des soins infirmiers dispensés dans l'établissement;
- que le CII a pour fonction, entre autres, d'émettre des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par ses membres dans l'établissement;

- qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre. Ainsi en janvier 2023, le manque d'effectif s'élevait à 13 % sur une visée de 3 400 postes équivalent temps complet en soins infirmiers au CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- que la rétention des personnes étudiantes, externes en soins infirmiers, candidates à la profession, infirmières auxiliaires, infirmières et infirmières praticiennes spécialisées représente un enjeu au CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- que l'attraction, la rétention et le développement du personnel passent notamment par le développement des compétences (Ducharme et Salois, 2021);
- qu'aux derniers examens professionnels de l'OIIQ et de l'OIIAQ, les taux d'échec ont été sans précédent (voir l'annexe 1), obligeant ainsi un maintien d'ajustement de l'organisation du travail afin de rendre disponible l'encadrement clinique et diminuant corrélativement la disponibilité des ressources;
- que le recours au temps supplémentaire obligatoire est utilisé fréquemment au CIUSSS de l'Estrie-CHUS et que selon Liu et al. (2018), l'environnement de travail et la charge de travail ont des effets à la fois directs et indirects sur la sécurité des usagers en raison des soins infirmiers non dispensés et de l'épuisement professionnel des personnes infirmières. D'autres auteurs, tels que Muzio et al. (2019) et Gorgish et al. (2016), établissent également des liens entre les heures supplémentaires et l'augmentation des erreurs de médicaments qui peuvent compromettre la sécurité des usagers;
- que les activités infirmières ne représentent que 34% (Gervais et al., 2023) des activités relatives à leur champ de pratique et que les autres tâches (66%) effectuées par les infirmières pourraient être faites par d'autres titres emplois, notamment des agentes administratives, des préposées aux bénéficiaires ou des infirmières auxiliaires. Cette répartition limitée du temps consacré aux activités infirmières réduit le développement des compétences, telles que le jugement clinique, l'évaluation de la santé mentale et physique ainsi que la surveillance clinique de la condition des personnes (Benhaberou-Brun, 2019; Déry et al., 2017);
- que certaines études, dont celle de Lavoie-Tremblay et al. (2019), démontrent une corrélation entre la pleine occupation du champ d'exercices et la satisfaction au travail;
- qu'il y a une méconnaissance des champs d'exercices des professionnels en soins de la part des gestionnaires (Benhaberou-Brun, 2019);
- que les champs de pratique des personnes infirmières auxiliaires et infirmières praticiennes spécialisées (Loi 6) se sont grandement développés au cours des dernières années;
- qu'au CIUSSS Mauricie–Centre-du-Québec (MCQ), des travaux sur l'organisation du travail ont permis d'optimiser les heures infirmières et de bonifier les heures infirmières auxiliaires et/ou autres titres d'emploi tout en conservant une qualité et une sécurité des soins équivalentes (Gervais et al., 2023).

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE PRENDRE ACTE : des avis et recommandations du comité exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers;

DE MANDATER :

- La direction générale :
  - de prendre connaissance de l'avis et d'en faire une première appréciation;
  - d'interpeller les directions concernées, au besoin;
  - d'assurer un suivi auprès de l'instance sur les suites qui seront données à l'avis dans un délai maximal, raisonnable de deux mois;

- d'assurer le suivi auprès du conseil d'administration de l'application, par ce dernier, des recommandations qui lui sont faites;

7.1.3 Bilan annuel de la Politique pour un environnement sans fumée 2022-2023

Le président invite Dre Isabelle Samson, directrice de la santé publique, à présenter le bilan annuel de la Politique pour une environnement sans fumée 2022-2023.

Considérant l'obligation légale du CIUSSS (Loi concernant la lutte contre le tabagisme (chapitre L-6.2)), le conseil d'administration de l'établissement a adopté la Politique en date du 13 décembre 2017.

Le président-directeur général désigné comme responsable de la mise en œuvre de la Politique par le MSSS doit, tous les deux ans, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la politique et ensuite, transmettre ce rapport au MSSS.

La mise en œuvre de la politique repose principalement sur trois chantiers de travail sous la responsabilité de directions ciblées par l'établissement :

- Environnement physique sans fumée (direction des services techniques);
- Soins cliniques systématiques en abandon du tabagisme (la direction des services multidisciplinaires, la direction des soins infirmiers et la direction des services professionnels);
- Relais cliniques dans la communauté (direction de la santé publique)

Les principales actions à entreprendre durant la prochaine année sont de :

- planifier et préparer la systématisation de l'intervention en abandon du tabagisme (SIAT)
- mettre en place d'un système d'identification du statut tabagique des personnes usagères

La création d'environnements sans fumée devrait permettre de tendre vers une interdiction d'usage sur l'ensemble des terrains de l'établissement, et ce, afin de mieux remplir sa mission et d'offrir un environnement sain et sans fumée qui favorise le non-tabagisme et l'abandon du tabagisme.

L'implantation d'une systématisation de l'intervention en abandon du tabagisme, appuyé par les plus récentes données scientifiques, montre que les interventions de counseling intensif initiées pendant l'hospitalisation et poursuivies par des contacts de soutien pendant au moins un mois après la sortie d'hôpital augmentent les taux de sevrage tabagique après la sortie d'hôpital.

Par la création d'environnements sans fumée, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, en étant le plus important employeur de l'Estrie, donne ainsi l'exemple et faire figure de modèle dans la lutte contre le tabagisme et la protection contre la fumée de tabac dans l'environnement. Il en résulte par conséquent une amélioration de la santé des personnes et une contribution à l'avancement de la norme sociale de non-tabagisme.

Le président remercie Dre Samson pour la présentation.

7.2 Assurer la qualité des soins et services

7.2.1 Stratégie 2023-2027 et plan annuel 2023-2024

Le président invite Mme Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe, à présenter la Stratégie 2023-2027 et le plan annuel 2023-2024.

La fusion des établissements de santé et de services sociaux de 2015 a changé la perspective des établissements qui devaient dorénavant utiliser la mission de réseau de la santé et des services sociaux de même que d'actualiser le plan stratégique ministériel. À ce moment, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS s'est doté d'une identité organisationnelle, décrivant notre Système de gestion de la performance comme étant notre Vrai

Nord et comprenant un énoncé de positionnement, des valeurs, notre philosophie de gestion et un principe d'action.

Ainsi, depuis 2015 que l'identité de l'établissement n'a pas été revue et que des plans annuels sont élaborés pour déterminer les priorités. De plus, au cours des trois dernières années marquées par la Pandémie, l'établissement a essentiellement reconduit le même plan annuel en y faisant des modifications mineures.

Considérant les travaux du MSSS planifiant un nouveau plan stratégique pour 2023-2027, le contexte socio-économique qui sévit présentement et les défis anticipés dans les prochaines années, il apparaissait juste de s'investir dans une démarche plus exhaustive pour se positionner stratégiquement pour les années à venir.

Madame Coleman présente en détail les démarches réalisées pour arriver à la proposition de Stratégie 2023-2027 et après échange, la résolution est adoptée.

RÉSOLUTION : CA-6825 - 2023-05-25

Relative à la Stratégie 2023-2027 et le plan annuel 2023-2024

CONSIDÉRANT :

- le besoin d'établir une stratégie pour les prochaines années afin de positionner l'établissement face aux défis et opportunités des prochaines années;
- l'ensemble de la démarche réalisée, les consultations réalisées et l'implication des usagers et personnes proches aidantes;
- la recommandation du comité de direction générale;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la Stratégie 2023-2027 du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

7.2.2 Rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux 2021-2022

Le président invite Mme Joanne Roberts, directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat, à présenter le Rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux 2021-2022.

Chaque année, la direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat, en collaboration avec des membres d'autres directions, analyse les données des incidents et des accidents survenus lors de la prestation de soins et services au CIUSSS de l'Estrie – CHUS et prépare un rapport annuel interne.

Madame Roberts présente les faits saillants du rapport en ce qui concerne les :

- déclarations d'incidents et accidents
- événements sentinelles
- analyses sommaires réalisées par les gestionnaires
- recommandations issues de rapports de coroner
- recommandations suivant le rapport 2021-2022

Les recommandations s'inscrivent en continuité des travaux en cours au sein de l'établissement pour améliorer la sécurité des soins et des services. Elles sont cohérentes avec les constats observés en lien avec les statistiques sur les déclarations d'incidents et d'accidents, le portrait des événements sentinelles ainsi qu'avec l'analyse des recommandations issues des événements sentinelles.

Le rapport issu du RNIASSSS est normalement attendu en décembre, les données de l'Estrie pourront y être comparées avec celles du Québec. Un sommaire comparatif de l'Estrie vs le Québec sera produit ainsi qu'un résumé sur une page Coup d'œil rapport incidents - accidents 2021--2022.

Le président remercie Mme Roberts pour la présentation et les membres adoptent la résolution telle que soumise.

RÉSOLUTION : CA-6827 - 2023-05-25

Relative au rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux 2021-2022

CONSIDÉRANT :

- que l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins et services constituent une priorité stratégique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS ;
- la recommandation favorable du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers ;
- la recommandation favorable du comité stratégique interdisciplinaire du circuit du médicament ;
- la recommandation favorable du comité de direction ;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vigilance et de la qualité;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : Les recommandations inscrites au rapport, soit :

- Que 100% des directions cliniques utilisent les données disponibles via l'application Power BI concernant les incidents et les accidents déclarés lors de leur pilotage;
- Réduire de 50% le délai de réalisation des analyses sommaires par les gestionnaires (situation visée 0-14 jours);
- Réaliser des activités de sensibilisation et d'information au sujet de la divulgation et de l'offre de mesures de soutien;
- Poursuivre l'actualisation des recommandations formulées dans le rapport 2019-2020 (ex : actualisation des lignes directrices du MSSS,
- Procéder à une analyse approfondie des événements de type suicide et tentative de suicide.

7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

8.1 Comité de vérification et de suivis budgétaires du 19 mai 2023

Le président présente les points traités lors de la rencontre.

8.2 Rapport annuel du comité de révision des plaintes 2022-2023

Le président invite M. Gerald Cutting, président du comité, à présenter le Rapport annuel 2022-2023.

9.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que les sujets à l'agenda de consentement ont tous été discutés antérieurement à un comité du conseil d'administration. Le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 6800 à 6824- 2023-05-25

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

9.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service

RÉSOLUTION : CA 6828 - 2023-05-25

Relative à la nomination de chefs de département et/ou de service

CONSIDÉRANT :

- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
- que les médecins sont membre actif au sein du CMDP;
- les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
- qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
- la recommandation du comité de nomination;
- la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 9 mai 2023;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : Nomination de la Dre Chantal Lemire au Service d'immunoallergologie au Département de pédiatrie pour une période de quatre ans, débutant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2026.

Nomination de la Dre Marie-Michelle Tremblay à titre de chef de service au Service des approches intensives du département de psychiatrie pour un mandat de 4 ans.

Nomination du Dr Pierre-Aurèle Morin à titre de chef au Service de médecine transfusionnelle du Département de médecine de laboratoire rétroactivement à la date du 16 janvier 2023. Le mandat sera d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 15 janvier 2027.

9.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.4 Utiliser judicieusement les ressources

9.4.1 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec Le Pavillon Simon Côté Inc.

RÉSOLUTION : CA-6829 - 2023-05-25

Relative à l'autorisation d'engager l'établissement pour un contrat de service RI avec Le Pavillon Simon Côté Inc. pour une valeur annuelle de 1 821 019 $ et une valeur totale estimée à environ 20,7 millions de dollars (total estimé sur 10 ans)

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la sollicitation d'un contrat de service en ressource de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 30 places d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1er octobre 2023 avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 20,7 millions de dollars sur une période de 10 ans.

9.4.2 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 46 places

RÉSOLUTION : CA 6830 - 2023-05-25

Relative à l'autorisation d'engager l'établissement pour un contrat de service RI avec les Résidences Cowansville (CRP) Inc. pour une valeur annuelle de 2 172 966 $ pour une valeur totale estimée à environ 24,5 millions$ (total estimé sur 10 ans)

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la sollicitation d'un contrat de service en ressource de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 46 places au d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1er septembre 2023 avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 24,5 millions de dollars sur une période de 10 ans.

9.4.3 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec la Résidence du Dutch Inc.

RÉSOLUTION : CA-6831 - 2023-05-25

Relative à l'autorisation d'engager l'établissement pour un contrat de service RI avec la Résidence du Dutch Inc. pour une valeur annuelle de 819 181 $ pour une valeur totale estimée à environ 9,2 millions$ (total estimé sur 10 ans)

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la sollicitation d'un contrat de service en ressource de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 17 places d'une durée de cinq (5) ans débutant le 4 septembre 2023 avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 9,2 millions de dollars sur une période de 10 ans.

9.4.4 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service en ressources de niveau intermédiaire (RI) avec les Services aux jeunes et adolescents Brome-Missisquoi (Le Tremplin)

RÉSOLUTION : CA-6832 - 2023-05-25

Relative à l'autorisation d'engager l'établissement pour un contrat de service RI avec les Services aux jeunes et adolescents Brome-Missisquoi exerçant ses activités sous le nom Le Tremplin pour une valeur annuelle de 507 615 $ et pour une valeur totale estimée à environ 5,7 millions$ (total estimé sur 10 ans)

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que cette recommandation d'autorisation pour l'engagement financier de contrats de service en ressource de niveau intermédiaire (RI) est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation de contracter de l'AMP par la ressource. Dans l'éventualité où cette dernière ne l'aurait pas reçu, alors la Direction de l'approvisionnement et de la logistique recommandera un contrat à court terme permettant ainsi à l'opérant de se conformer;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la sollicitation d'un contrat de service en ressource de niveau intermédiaire (RI) pour réserver 8 places régulières et 1 place spécifique d'une durée de cinq (5) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 5,7 millions de dollars sur une période de 10 ans.

9.4.5 Budget 2023-2024

RÉSOLUTION : CA-6833 - 2023-05-25

Relative au budget 2023-2024

CONSIDÉRANT :

- que l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) précise que les conseils d'administration (C. A.) des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux doivent adopter un budget de fonctionnement dans les trois (3) semaines suivant la réception du budget initial octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- que le 26 avril 2023, le MSSS informait notre établissement du budget initial de fonctionnement qui lui était alloué pour l'exercice financier 2023-2024;
- que les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
- que selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
- que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au C. A. de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le budget 2023-2024 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) comme présenté, soit un budget se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 0 $, respectant l'équilibre budgétaire;

D'AUTORISER : le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

9.4.6 Contrats de sages-femmes

RÉSOLUTION : CA-6834 - 2023-05-25

Relative à l'octroi d'un nouveau contrat et Octroi de congé sans solde à la demande de 2 sages-femmes

CONSIDÉRANT :

- que le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
- qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux,* ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
- l'évaluation faite par le Conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
- la recommandation du Conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;

- les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
  - le nombre de suivis annuels;
  - les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
- que le conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : Le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à répondre positivement aux demandes suivantes :

Laurie Morvan-Houle, sage-femme ayant le permis de l'OSFQ 11 et matricule 62060, demande de congé sans solde pour raison personnelle de quatre (4) semaines, entre le 4 septembre et le 4 octobre 2023;

Anabel Gravel-Chabot, sage-femme ayant le permis de l'OSFQ 2013 et matricule 62656, demande de congé sans solde pour œuvrer en milieu nordique entre le 1 novembre 2023 et le 1 février 2024.

D'AUTORISER : Le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat de :

Charli Lessard, membre de l'OSFQ (numéro de permis à venir en juin), numéro XXX, sage-femme à temps partiel occasionnel, de 0-35 h/semaine, pour une période débutant le 1er juin 2023 et se terminant le 31 mars 2024.

9.5 Intégrer la mission universitaire

9.5.1 CRCHUS – Nomination de trois nouveaux chercheurs

RÉSOLUTION : CA-6835 - 2023-05-25

Relative au CRCHUS - Nomination de nouveaux chercheurs

CONSIDÉRANT :

- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le Comité scientifique du CRCHUS;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : l'octroi des privilèges de recherche et du statut de chercheuse associée de Dre Marie-Elisabeth Bouchard, de chercheuse universitaire de Mme Christina Khnaisser et de chercheur universitaire de M. José Ignacio Nazif-Munoz au sein du Centre de recherche du CHUS.

10.0 Divers

Aucun autre sujet n'est ajouté.

11.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Pascale Bélisle, Robin Marie Coleman et Karine Duchaineau.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

11.1 Cadres supérieurs

Mme Karine Duchaineau présente les démarches réalisées pour les deux nominations suivantes. Les résolutions sont adoptées telles que soumises.

11.1.1 Désignation intérimaire de Mme Karine Moore à titre de directrice adjointe - Hébergement CHSLD - Loisirs Zone centre et des programmes cliniques transversales - DHSLD à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée

RÉSOLUTION : CA-6837 - 2023-05-25

Relative à la désignation intérimaire de Mme Karine Moore à titre de directrice adjointe - Hébergement CHSLD - Loisirs Zone centre et des programmes cliniques transversales - DHSLD à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée

CONSIDÉRANT :

- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint – Hébergement CHSLD – Loisirs Zone centre et des programmes cliniques transversales - DHSLD à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée;
- la réorientation professionnelle de la titulaire du poste, Mme Annick Villeneuve;
- la qualité de la candidature de Mme Karine Moore afin de pourvoir ce poste de directeur adjoint;
- les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : La désignation intérimaire de Mme Karine Moore à titre de directrice adjointe – Hébergement CHSLD – Loisirs Zone centre et des programmes cliniques transversales - DHSLD à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée pour une période de quatre (4) mois, soit du 28 mai au 23 septembre 2023.

11.1.2 Nomination de Mme Audrey Perron à titre de directrice adjointe des services intégrés de proximité et des opérations de la vaccination, dépistage et prélèvements, à la Direction des services généraux

RÉSOLUTION : CA-6838 - 2023-05-25

Relative à la nomination de Mme Audrey Perron à titre de directrice adjointe des services intégrés de proximité et des opérations de la vaccination, dépistage et prélèvements, à la Direction des services généraux

CONSIDÉRANT :

- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint des services intégrés de proximité et des opérations de la vaccination, dépistage et prélèvements à la Direction des services généraux;
- la création du poste de directeur adjoint des services intégrés de proximité et des opérations de la vaccination, dépistage et prélèvements, à la Direction des services généraux;
- la qualité de la candidature de Mme Audrey Perron afin de pourvoir ce poste de directeur adjoint;
- les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Audrey Perron à titre de directrice adjointe des services intégrés de proximité et des opérations de la vaccination, dépistage et prélèvements, à la Direction des services généraux.

11.2 Appel d'offres pour un nouveau contrat de quinze (15) places dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) environnant les RLS de Haute-Yamaska et de la Pommeraie

Le président informe les membres des détails du dossier et après questions et commentaires, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CA-6836 - 2023-05-25

Relative à l'appel d'offres pour un nouveau contrat de quinze (15) places dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) environnant les RLS de Haute-Yamaska et de la Pommeraie

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations et la collaboration avec la ressource;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : la sollicitation d'un appel d'offres dans l'objectif de conclure un nouveau contrat de quinze (15) places dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) pour une valeur totale estimée à 8 541 000 $.

11.3 Désignation commémorative – M. Alain Lemaire

Le président donne des précisions pour la désignation commémorative de M. Alain Lemaire.

Les membres adoptent la résolution suivante.

RÉSOLUTION : CA-6839 - 2023-05-25

Relative à la désignation commémorative de M. Alain Lemaire

CONSIDÉRANT :

- la demande de désignation commémorative formulée par la Fondation du CHUS pour reconnaître la contribution exceptionnelle de M. Alain Lemaire au cours des dernières années;
- que la demande répond aux critères de la politique et de la procédure pour une désignation dans un but commémoratif;
- que le Dr Stéphane Tremblay, président-directeur général, endosse la demande;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : la désignation commémorative à l'entrée du Sentier de la santé de l'Hôpital Fleurimont pour la contribution de M. Alain Lemaire, et ce, pour une durée de dix (10) ans;

DE MANDATER : le président-directeur général, en collaboration avec la Fondation du CHUS, afin de prévoir les communications et la mise en œuvre de cette désignation commémorative.

12.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 10.

_____ _____

Jacques Fortier, président Stéphane Tremblay, secrétaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

Période du 26 mai au 14 juin 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Président du conseil d'administration et président-directeur général

Communications internes

- Poursuite des gembas
- La VIEtrine express : Quatre parutions. Pour consultation : https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/vietrine-express/
- Le Journal La VIEtrine : Pour consultation des versions précédentes : https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/journal-la-vietrine/
- L'Infolettre : Pour consultation des versions précédentes : https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/infolettre/
- Le Bulletin de la Direction de santé publique : Pour consultation des versions précédentes : https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/sante-publique/vision-sante-publique/

Représentation du président du conseil d'administration et des hors cadres dans les RLS

- Le 26 mai 2023 | Pelletée de terre de la Maison des aînés du Lac-Mégantic avec la présence de M. Jacques Fortier et de Dr Stéphane Tremblay
- Le 29 mai 2023 | Inauguration de l'angiographie et de l'hémodynamie de l'Hôpital de Fleurimont avec la présence de Dr Stéphane Tremblay
- Le 31 mai 2023 | Journée de la relève infirmière avec la présence de Dr Stéphane Tremblay et Mme Annie Boisvert
- Le 2 juin 2023 | Souper aux homards de la Fondation du CH de Granby avec la présence d'entre autres, M. Jacques Fortier
- Le 7 juin 2023 | Prix d'excellence 2022-2023 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS avec la présence de M. Jacques Fortier, de Dr Stéphane Tremblay et de Mme Annie Boisvert
- Le 8 juin 2023 | Souper homards de la Fondation du CSSS du Val-Saint-François avec la participation, entre autres, de M. André Forest
- Le 13 juin 2023 | Bilan DPJ avec la présence de Mme Karine Duchaineau
- Le 14 juin 2023 | Souper de golf de la Fondation du CHUS avec la participation de Dr Stéphane Tremblay, de Mme Robin-Marie Coleman et de M. Jacques Fortier

Activités spécifiques

- Le 29 mai 2023 | Lac-à-l'épaule du Comité de direction sur le campus de l'Université Bishop
- Le 25 mai 2023 | Journée PIVOT : Mieux vieillir avec la présence et mot d'ouverture de Mme Robin Marie Coleman, PDGA
- Le 6 juin 2023 | Conférence de presse sur la modulation des activités par Mme Annie Boisvert et Mme Karine Duchaineau.
- Le 7 juin 2023 | Gala RH – Finaliste prix EDI avec la présence de l'équipe EDI et Mme Robin Marie Coleman, PDGA
- Le 9 juin 2023 | Retraite de la DCMU avec la participation de Mme Robin Marie Coleman
- Le 12 juin 2023 | Lac-à-l'épaule de l'Université de Sherbrooke avec la participation de Mme Robin Marie Coleman, PDGA.
- Le 12 juin 2023 | Assemblée générale des chercheurs du CRCHUS avec la participation de Mme Robin Marie Coleman et de Dr Stéphane Tremblay
- Le 14 juin 2023 | Souper golf de la Fondation du CHUS avec la participation de M. Jacques Fortier, de Mme Diane Gingras, de Mme Robin Marie Coleman et de Mme Annie Boisvert
- Le 15 juin 2023 | Assemblée générale annuelle du Conseil multidisciplinaire avec la participation de Mme Robin Marie Coleman, PDGA et de Dr Stéphane Tremblay, PDG

Bons coups

- Présentations de l'équipe de la télésanté à deux colloques : Colloque pour le mieux-être des ainées - Présentation: Le patient au coeur de ses suivis virtuels en milieu de vie (24 mai à St-Hyacinthe) Congrès eHealth – Présentation : The patient at the heart of his remote monitoring (28-30 mai à Toronto)
- Retraite de l'IUPLSSS qui réunissait plus de 125 personnes de différents horizons (chercheurs, étudiants, gestionnaires, professionnelles, usagers, organismes communautaires, etc.)
- Accréditation BNQ : Amélioration significative en lien avec la conformité en lien avec les activités transfusionnelles : 94% pour la formation et 97% des activités réalisées (audits)

Bons coups (suite)

- Notre organisation citée en exemple pour le déploiement du SIL-P à la table provinciale des ressources informationnelles : plusieurs collègues sollicitent notre aide, notre recette pour ce succès
- Renouvellement de mandat pour 3 ans de notre PDGA, Mme Robin Marie Coleman
- L'observatoire québécois de la proche aidance va diffuser notre Guide d'accompagnement et de soutien des proches aidants en SPFV dans son répertoire des connaissances. Notre guide a été sélectionné, car il mobilise des connaissances fiables et objectives susceptibles d'éclairer et d'inspirer d'autres acteurs en proche aidance.
- La DRF a reçu un message pour l'établissement par l'entremise de Madame Séléné Caron de la Maison CALM de Sherbrooke, nous remerciant pour notre contribution à la Campagne Centraide 2022 qui a permis d'amasser un total de 2 540 000 $ en Estrie, dont 12 000 $ pour leur organisme. La Maison CALM a comme mission de contribuer au maintien et au développement des liens interpersonnels harmonieux de l'enfant avec ses parents lors d'une séparation, d'un divorce ou d'une rupture de lien. Ils réalisent leur mission principalement en offrant un service de supervision des droits d'accès "comme à la maison".
- Reportage et les actions mises en place pour diminuer les chutes avec conséquences graves dans les CHSLD
- Développement d'une offre de service pour le traitement du carcinome de la prostate par la thérapie PSMA (antigène membranaire spécifique à la prostate) au TEP-CT du secteur clinique- collaboration multidisciplinaire pour assurer le transfert de la recherche vers la pratique clinique - Lauréat pour le Prix d'excellence 23-24
- Inauguration des espaces hémo-angio à l'Hôpital Fleurimont : https://www.latribune.ca/actualites/sante/2023/05/30/de-nouvelles-salles-a-la-fine-pointe-de-la-technologie-a-lhopital-fleurimont-2TULPSPMZFAG5AOXKU34KCOHGY/
- Journée d'accueil des 400 personnes en soins de la relève, organisée par l'équipe Organisation du travail et des soins infirmiers de la DSI, en présence de hors cadres, directions CIUSSSE-CHUS, OIIQ, OIIAQ, CII, FIQ avec rayonnement média.
- Activité avec tous les gestionnaires de la DST : Testez vos connaissances en développement durable. Une vingtaine de questions avec choix de réponses, certaines ludiques. Bien appréciée. Exportable dans d'autres directions pour les intéressés.
- Tournée des maisons d'enseignement
- Échange et partenariat à venir entre la DRIT et le laboratoire 3IT de l'Université de Sherbrooke pour étendre l'offre de service du GBM d'impression 3D
- Photographe professionnelle devenue PAB (legault) au Granit qui a pris l'ensemble des résidents et des équipes en photo pour créer des murales
- Entrevue du PDG au 107,7 mardi suivant la conférence de presse sur la modulation estivale.
- Démarrage de la Chirurgie de Moh's (exigence pour maintenir le programme post-doctoral de dermatologie de l'Université de Sherbrooke.
- Utilisation de tablettes numériques pour enfant lors de l'installation/préparation à un examen (ex : EEG)
- Activité pour souligner le 15e anniversaire du département de la médecine nucléaire à HY
- Participation de 2 technologues (Marilène Barbeau et Annika Gaucher) au 41e colloque annuel de l'Association des médecins spécialistes de médecine nucléaire (première fois). Sujet : Caféine vs aminophylline lors de la stimulation pharmacologique sous Dipyridamole.
- Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche du Fonds de recherche du Québec - Santé : Les 3 lauréats sont des professionnels de Sherbrooke qui œuvrent dans nos centres de recherche (1er prix - Mathieu Hamel du CdRV, 2e prix, Lucien Jr Bergeron de UdeS, 3e prix Amélie Tetu du CRCHUS).
- L'établissement a été finaliste via Anne-Marie Poulin, adjointe à la PDGA (membre du CRHA) au prix CRHA pour le prix Ressources humaines : Équité, diversité et inclusion.
- Journée Mieux Vieillir du 26 mai, organisée par le Centre de recherche sur le vieillissement en collaboration avec le programme de gérontologie de l'Université de Sherbrooke avec plus de 150 participants. Il s'agit d'un évènement annuel mettant à l'honneur le partage de nos réalisations scientifiques ainsi que les échanges interdisciplinaires sur le vieillissement.
- Tenue d'un kiosque pour la promotion de la santé Bien-être des hommes lors de l'activité Bateaux Dragons de la fondation de HY, beaucoup de visibilité et d'intérêt
- Journée porte ouverte à l'aéroport de Sherbrooke pour nos usagers DI TSA hébergés et intérêt des pilotes de recommencer l'an prochain!
- Article sur la gériatrie sociale : démontre la force de notre partenariat
- Soirée des prix Excellence de l'établissement qui a permis de mettre en valeur plusieurs personnes, équipes et projets.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 7.1.1, Temps requis : 15 min

Sujet du dossier	Rapport annuel sur les soins de fin de vie		
Responsable	Dre Linda Gagnon, coordonnatrice des soins de fin de vie	**Dossier présenté par**	Dre Linda Gagnon
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		
Adoption du rapport annuel 2022-2023			

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Au Québec, en juin 2015, une nouvelle Loi (Loi 2) sur les soins de fin de vie incluant l'AMM, les DMA ainsi que la SPC a été sanctionnée suite à une longue réflexion découlant de la commission sur *Mourir dans la dignité*.

Le 10 décembre 2015 entrait en vigueur la Loi concernant les soins de fin de vie. Pendant les deux premières années d'application de la Loi, cette dernière prévoyait que les établissements produisent un rapport d'activités à la Commission sur les soins de fin de vie et aux établissements aux 6 mois. Celui-ci comprenant les éléments suivants :

- Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre hospitalier, en centre d'hébergement et à domicile;
- Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en maisons de soins palliatifs;
- Nombre de sédations palliatives continues administrées;
- Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées;
- Nombre d'aides médicales à mourir administrées;
- Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs.

Depuis le 1er avril 2018, les rapports à soumettre à la Commission sur les soins de fin de vie ainsi qu'au CA de l'établissement sont devenus annuels.

Le 11 septembre 2019, dans le cadre de la cause Truchon et Gladu, le Tribunal (l'honorable juge Beaudoin) a déclaré invalide le critère d'admissibilité à l'aide médicale à mourir (AMM) de « fin de vie » prévu à la Loi concernant les soins de fin de vie (LCSFV), de même que le critère de « mort naturelle devenue raisonnablement prévisible » prévu au *Code criminel*.

Le 17 mars 2021, le projet de *Loi C7* recevait la Sanction royale. Cette Loi modifie le *Code criminel* en regard de l'AMM et apporte des modifications notamment sur les mesures de sauvegarde.

Voici le sommaire des différentes statistiques depuis l'application de la Loi :

		2016	2017	2017-2018*	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
SPC		78	111	28	126	158	146	188	193
AMM	Formulées	46	79	25	136	240	274	452	587
	Administrées	32	54	18	81	136	181	267	396
	Non-administrées	20	25	7	55	104	93	114	191

*2017-2018, le rapport débute le 11 décembre 2017 et se termine le 1er avril 2018 (ajustement de la période)

Nous vous présentons également des données statistiques qui représentent un portrait mensuel des demandes d'aide médicale à mourir traitées en prenant en compte la catégorie MNnRP, entre autres.

1er avril 2022 au 31 mars 2023

	AMM formulées	AMM administrées	MNRP	MNnRP
AVRIL	37	34	32	2
MAI	46	30	28	2
JUIN	52	26	23	3
JUILLET	36	25	25	0
AOÛT	54	34	32	2
SEPTEMBRE	59	38	33	5
OCTOBRE	54	39	35	4
NOVEMBRE	52	33	31	2
DÉCEMBRE	53	35	33	2
JANVIER	56	37	35	2
FÉVRIER	41	30	27	3
MARS	47	35	33	2
	587	**396**	**367**	**29**

Impacts sur les usagers, les proches et la population

Depuis mars 2021 (modification de la Loi fédérale), l'usager qui a le critère de mort naturelle raisonnablement prévisible (ci-après « **MNRP** »), le délai de sauvegarde de 10 jours est aboli. Ce qui permet une flexibilité lorsque le soin est requis. De plus, pour une personne en fin de vie, la complétion d'un formulaire de consentement en cas de perte d'aptitude a été autorisée au Québec en juin 2021 sous conditions :

- Les deux évaluations sont complétées;
- La date du soin est choisie;
- Le formulaire est valide pour 90 jours.

Par contre, pour les critères de mort naturelle non raisonnablement prévisible (ci-après « **MNnRP** ») nous devons respecter le délai de sauvegarde de 90 jours. Le délai débute à partir de la date de la première évaluation et non de celle de la signature de la demande d'aide médicale à mourir. Une fois la demande acceptée par deux évaluateurs, une planification de la date du soin et du lieu est essentielle afin de coordonner l'ensemble de l'équipe de professionnels. En cours d'évaluation, l'avis d'un expert de la condition de l'usager est parfois recommandé, ce qui peut impliquer un troisième rendez-vous médical. À cet égard, un délai additionnel peut être possible avant d'avoir une réponse finale.

Pour l'usager qui aura une réponse négative selon les critères de la Loi, un encadrement et une prise en charge individualisée devront être planifiés.

** Voir en annexe le rapport officiel pour les motifs de la non-administration de l'aide médicale à mourir.*

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☒ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☒ Assurer la qualité des soins et services ☒ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☒ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☒ Utiliser judicieusement les ressources ☐ Intégrer la mission universitaire	

Principales pistes d'action et de solution

Création d'un poste de coordination médicale à temps partiel sous la DSP depuis octobre 2022. Les activités de la coordonnatrice des soins de fin de vie/GIS se résument ainsi :

- Suivi quotidien des nouvelles demandes et celles en cours;
- Retour d'appel aux professionnels de la santé;
- Soutien au MSP;
- Mentorat personnalisé en présentiel ou TEAMS;
- Coordination cas complexe (en augmentation);
- Participation *CdP- GIS* (Échange, Webinaire, atelier, projet de recherche);
- Animation et préparation des comités du GIS;
- Soutien clinico- administratif au sous-comité de la qualité de l'acte;
- Gestion des correspondances du CMQ, de la CSFV et de consultation au président;
- Formation adaptée à plusieurs sous-groupes, et ce, dans plusieurs RLS;
- Projet-pilote avec le Comité des usagers du CHUS (en cours);
- Lecture des publications.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

S'approprier le nouveau projet de Loi 11 concernant les demandes anticipées et l'intégration des IPS dans l'administration du soin d'aide médicale à mourir.

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Envoi du rapport final à la Commission sur les soins de fin de vie	Dre Linda Gagnon	Juin 2023	
Déposer le rapport sur le site internet	Service des communications	Juin 2023	

Documents joints ☒ L'application de la politique portant sur les soins de fin de vie

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Dre Linda Gagnon, coordonnatrice des soins de fin de vie	2023-06-06

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'ADOPTION DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

CONSIDÉRANT :

- que la Loi concernant les soins de fin de vie prévoit que le directeur général de l'établissement doit, chaque année, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie (art. 8);
- que la Loi concernant les soins de fin de vie prévoit que l'établissement doit inclure un résumé de ce rapport dans une section particulière de son rapport annuel de gestion (art. 8);
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : le rapport sur les soins de fin de vie pour envoi à la Commission sur les soins de fin de vie.

L'APPLICATION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

DESCRIPTION DE LA CIRCULAIRE *(SVP, vous assurer que les éléments décrits dans la circulaire se retrouvent également dans le contenu de cette section.)*

Le président-directeur général ou le directeur général doit, chaque année, faire un rapport au conseil d'administration sur l'application de la politique de l'établissement portant sur les soins de fin de vie. Le rapport doit notamment indiquer le nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs, le nombre de sédations palliatives continues administrées, le nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées, le nombre de demandes d'aide médicale à mourir administrées, de même que celles qui n'ont pas été administrées et les motifs pour lesquels elles ne l'ont pas été.

Le rapport doit également indiquer, le cas échéant, le nombre de sédations palliatives continues et de demandes d'aide médicale à mourir administrées à domicile ou dans les locaux d'une maison de soins palliatifs par un médecin à titre de médecin exerçant sa profession dans un centre exploité par l'établissement.

L'établissement doit inclure un résumé de ce rapport dans une section particulière de son rapport annuel de gestion.
Le résumé présenté dans le rapport annuel de gestion doit notamment comprendre les informations suivantes :

TABLEAU : L'APPLICATION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE (1er avril 2022 au 31 mars 2023)

Activité	Information demandée	Nombre
Soins palliatifs et de fin de vie	Nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	3 430
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées	193
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées	587
	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir administrées	396
	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir non administrées et les motifs	191

Aide médicale à mourir non administrée ***Motifs***	Décédé avant administration *(incluant le décédé avant la fin des évaluations)	97
	Répondait aux critères, mais a cessé d'y répondre	16
	Ne répondait pas aux conditions au moment de l'évaluation	27
	Le patient a changé d'idée	30
	Transfert vers un autre établissement	0
	Autres (SPC)	21

Commentaires

Soins palliatifs et de fin de vie :

Cette donnée inclut le nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs à domicile et dans tous les centres hospitaliers, les centres d'hébergement de soins de longue durée et les maisons de soins palliatifs.

Par rapport à l'an dernier, nous constatons une légère croissance (3 213 vs 3430).

Sédation palliative continue :

Pour la sédation palliative continue, nous observons une stabilisation (188 vs 193) par rapport à l'année 2021-2022. Dans l'ensemble, le formulaire de consentement et de déclaration de la sédation palliative continue a été utilisé selon les critères de la Loi. Par ailleurs, 22 patients avaient initialement rempli un formulaire de demande d'aide médicale à mourir; leur condition clinique a justifié le changement vers une sédation palliative continue (voir catégorie *Autres* parmi les demandes d'aide médicale à mourir non administrées).

Aide médicale à mourir :

Nous observons une croissance importante d'environ 30 % des demandes d'aide médicale à mourir formulées. Elle s'explique via une meilleure connaissance du soin.

Parmi les demandes administrées de 2022-2023, nous constatons qu'un 8 % d'entre-elles appartiennent à la nouvelle catégorie en vigueur depuis mars 2021: Mort Naturelle non Raisonnablement Prévisible (MNnRP). Comparativement aux dernières années, le don d'organes après une aide médicale à mourir est possible; nous avons répondu à quelques demandes au cours de l'année.

En ce qui a trait aux demandes administrées, 38 avaient été formulées dans la reddition de compte précédente. En réalité, nous comptons 358 demandes formulées ET administrées en 2022-2023.

De manière générale, il n'y a peu d'enjeux d'accès à l'aide médicale à mourir pour notre établissement. Même qu'au cours de l'année, une nomination de coordonnateur/coordonnatrice de soins de fin de vie a été effectuée en septembre 2022 pour stabiliser le service actuel. Le Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS) a continué à offrir plusieurs mentorats auprès des professionnels de la santé en plus de répondre au besoin de ces derniers en lien avec la complexité des cas d'aide médicale à mourir.

Pour 2023-2024, le Groupe interdisciplinaire de soutien a déjà entamé des démarches pour s'approprier les changements à venir en lien avec le dépôt de la Loi 11 en février dernier.

Rédigé par : Docteure Linda Gagnon, coordonnatrice des soins de fin de vie

Le : 18 mai 2023

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 7.4.1 Temps requis : 15 min

Sujet du dossier	Approbation des états financiers au 31 mars 2023 - rapport financier annuel de l'exercice 2022-2023 (AS-471) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS		
Responsable	Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières	**Dossier présenté par**	Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		
Recommander au conseil d'administration d'approuver les états financiers - rapport financier annuel (AS-471) de l'exercice 2022-2023 pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS.			

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7-2).

En vertu des articles 279, 295, 300 et 395 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S 4.2) (LSSS) et de l'article 5 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (2015, chapitre 1), les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) leur rapport financier annuel dûment complété et sous la forme prescrite par celui-ci, au plus tard le 15 juin 2023, tel que décrit à la circulaire 2023 001 du MSSS.

Les membres du comité de vérification et de suivi budgétaire rencontrent la Direction des ressources financières, ainsi que l'auditeur externe, pour examiner les états financiers et recommander l'approbation au conseil d'administration.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité de vérification et de suivi budgétaire (instance consultée)	Mme Lyne Jutras	13 juin 2023	
Présentation au conseil d'administration (pour approbation)	Mme Lyne Jutras	15 juin 2023	
Transmission au MSSS	Mme Lyne Jutras	15 juin 2023	

Documents joints ☒
États financiers sommaires finaux au 31 mars 2023
Tableau sommaire des frais de déplacement des membres du Conseil d'administration
Tableau sommaire des frais de déplacement des hors-cadres

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Janie Thibault coordonnatrice – Comptabilité générale – Gestion des ressources financières	**5 juin 2023**

RECOMMANDATIONS

PROJET DE RÉSOLUTION
Relative à l'approbation des états financiers – rapport financier annuel au 31 mars 2023 (AS-471) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

CONSIDÉRANT :

- QUE la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4-.2) stipule que les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) leur rapport financier annuel au 31 mars 2023 (AS-471), dûment complété et selon la forme prescrite;
- QUE ledit rapport doit être transmis au plus tard le 15 juin 2023;
- QUE le comité de vérification et de suivi budgétaire recommande au conseil d'administration d'approuver les états financiers de l'exercice 2022-2023 et d'autoriser le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer ledit rapport pour et au nom de l'établissement;
- QUE l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- QUE la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : les états financiers de l'exercice 2022-2023 (rapport financier annuel AS-471) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

D'AUTORISER Le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer pour et au nom de l'établissement ledit rapport.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 7.5.1 Temps requis : 15 min.

Sujet du dossier	Présentation du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS		
Responsable	Aboubacar Cissé	**Dossier présenté par**	Aboubacar Cissé
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Recommander au CA l'adoption du rapport annuel du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Prendre connaissance de la version approuvée du rapport annuel du CÉR du CIUSSS de l'Estrie - CHUS pour la période de référence du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Le rapport annuel 2022-2023 sera par la suite transmis au MSSS au plus tard le 1er juillet 2023.

À noter qu'il s'agit d'un nouveau format du rapport annuel fourni par le MSSS.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et le mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☒ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☒ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution

Recommander au CA l'adoption du rapport annuel du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité d'éthique de la recherche	Aboubacar Cissé (président de la réunion du 16 mai 2023)	2023-05-16	✓
Comité de la mission universitaire du CA	Aboubacar Cissé	2023-06-01	✓
Conseil d'administration	Aboubacar Cissé	2023-06-15	
Transmettre la résolution du C.A. à Sonia Bachand	France Desloges	2023-06-17	
Transmettre le rapport annuel et la résolution du C.A. au MSSS	Sonia Bachand, BAPR	2023-07-01	

Document joint ☒ Rapport annuel CER 2022-2023, liste de membres

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Sonia Bachand/ml	6 juin 2023

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
- le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du CA;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le rapport annuel 2022-2023 du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

RENCONTRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

AVIS DE CONVOCATION

DATE	Mardi 30 mai 2023, de 10 h à 12 h
LIEU	Par vidéoconférence Teams
RESPONSABLE LOGISTIQUE ET TACTIQUE	France Desloges pour Stéphane Tremblay

PERSONNES CONVOQUÉES

MEMBRES RÉGULIERS		
☐ Gérald R. Cutting	☐ André Forest	☐ Diane Gingras
☐ Jocelyne Faucher	☐ Jacques Fortier	☐ Rachel Hunting

MEMBRE D'OFFICE	
☐ Stéphane Tremblay, président-directeur général	

INVITÉE :
- France Desloges, conseillère-cadre à la PDG - volet du C. A.
- Nathalie Tremblay, responsable des actes répréhensibles

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Temps requis	Sujets	Type	Objectifs attendus
10 h 00 5 min	1. **Ouverture de la séance et constatation des présences** Responsable : Mme Rachel Hunting		
10 h 05 5 min	2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** (Doc. J.) Responsable : Mme Rachel Hunting	Dé	Adopter l'ordre du jour
10 h 10 5 min	3. **Lecture et approbation du compte rendu de la rencontre du 7 mars 2023** (Doc. J.) Responsable : Mme Rachel Hunting	Dé	Approuver les comptes rendus
10 h 15 5 min	4. **Suivis**	I	Informer les membres des suivis réalisés
10 h 20 15 min	5. **Divulgation des actes répréhensibles de l'établissement** (Doc J) Invitée : Mme Nathalie Tremblay	R	Présentation du rapport pour adoption au conseil d'administration

Di : discussion	I : information	Dé : décision	R : recommandation	Doc J : joint	Doc SP : sur place	FS : Fiche synthèse	R : Doc de référence

Temps requis	Sujets	Type	Objectifs attendus
10 h 35 5 min	**6. Calendrier 2023-2024 du comité de gouvernance et d'éthique** (Doc J) Responsable : Mme France Desloges	Dé	Présenter le calendrier 2022-2023 pour adoption
10 h 40 30 min	**7. Projet de loi 15** Responsable : Mme Rachel Hunting	Di	Discuter des conséquences qu'aura ce projet de loi sur les séances du conseil d'administration
11 h 10 5 min	**8. Processus d'agrément sur la Norme de gouvernance de l'établissement** Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres de l'évolution du dossier
11 h 15 10 min	**9. Processus de déclaration des conflits d'intérêts** (Doc J) Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres des conflits d'intérêts
11 h 25 5 min	**10. Fondation du Centre d'accueil de Cowansville** Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres des nouveaux développements
11 h 30 5 min	**11. Questions des membres pour séance plénière du conseil d'administration et point de présentation pour le prochain conseil d'administration** Responsable : Mme Rachel Hunting	Di	- Convenir du sujet éventuel à amener en présence pour discussion avec l'ensemble des membres du conseil d'administration - Déterminer le sujet que la présidente présentera en séance publique en suivi de la présente rencontre du comité de gouvernance et d'éthique
11 h 35 10 min	**12. Divers**	I	
	12.1 Rencontre des Fondations (Doc J) Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres des suivis effectués depuis la dernière rencontre.
	12.2 Rencontre du CUCI Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres des suivis effectués depuis la dernière rencontre.
	12.3 Veille stratégique Responsable : Dr Stéphane Tremblay	I	Informer les membres des dossiers chauds
11 h 45 5 min	**13. Évaluation du président-directeur général** (Doc J) Responsable : M. Jacques Fortier	I	Le président informe les membres de la section du formulaire devant être complété par lui et les autres membres
11 h 50	**14. Clôture de la séance** Responsable : Mme Rachel Hunting		

SUJETS RÉCURRENTS

2023-05-25

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

RENCONTRE DU COMITÉ SUR LA MISSION UNIVERSITAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS

AVIS DE CONVOCATION

DATE	1ER JUIN 2023, 13 H 00 À 15 H 00
LIEU	TEAMS
RESPONSABLE LOGISTIQUE ET TACTIQUE	STÉPHANIE MCMAHON, DIRECTRICE

PRÉSENCES

MEMBRES RÉGULIERS			
☐ STÉPHANIE MCMAHON	☐ ANDRÉ CARPENTIER	☐ PATRICE LAMARRE	☐ MEMBRE CA (VACANT)
☐ JOCELYNE FAUCHER	☐ ANICK LESSARD	☐ YANN BELZILE	☐ ROBIN-MARIE COLEMAN
☐ MEMBRE CA (VACANT)			

MEMBRES D'OFFICE	
☐ DR STÉPHANE TREMBLAY	☐ JACQUES FORTIER

OBSERVATEUR
☐ DOMINIQUE DORION

INVITÉS :	
PR ABOUBACAR CISSÉ	RENALD LEMIEUX
PAUL GUYOT	

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Horaire	Temps requis	Sujets	Type	Décision ou recommandation pour le conseil d'administration
13h00	10	1. Ouverture de la séance Responsable : Jocelyne Faucher		Constatation du quorum
		2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Responsable : Jocelyne Faucher	Dé	Adoption de l'ordre du jour proposé
		3. Approbation du compte rendu de la rencontre tenue le 23 mars 2023 et affaires en découlant (Doc. J.) Responsable : Jocelyne Faucher	Dé	Approbation du compte rendu de la rencontre du 23 mars 2023
AFFAIRES ADMINISTRATIVES				
13h10	10	4. Environnement interne/externe Responsables : Tous	I	Partager l'information concernant l'environnement interne et externe pertinente en lien avec le mandat de gouvernance du comité

DI : discussion	I : information	Dé : décision	R : recommandation	Doc J : joint	Doc SP : sur place	FS : Fiche synthèse	R : Doc de référence

13h20	30	**5.** Présentation du rapport annuel du CÉR (Doc. J.) Responsable : Pr Aboubacar Cissé	Dé	Recommander l'adoption du rapport annuel au CA
13h50	15	**6.** Volet Enseignement (Doc. J.) • Dépôt du plan d'action • Suivi des avancées Responsable : Yann Belzile	I Dé	Faire état des avancées du dossier
14h05	20	**7.** Bilan de la mission universitaire (Doc. J.) Responsable : Stéphanie McMahon	DI	Définir les contenus par volet et les attentes des membres.
14h25	05	**8.** Contrat d'affiliation Responsable : Stéphanie McMahon	I	Faire état des avancées du dossier
14h30	15	**9.** Cadre de gouvernance des données (Doc. J.) Responsables : Paul Guyot et Rénald Lemieux	Dé	Recommander l'adoption du cadre de gouvernance des données au CA
AGENDA DE CONSENTEMENT				
14h45	5	**10.** Nomination d'un nouveau membre CÉR (Doc j.) • *Mme Josée Proulx* Responsable : Jocelyne Faucher	Dé	Recommander au CA l'adoption de la nomination de Mme Josée Proulx, comme membre régulier scientifique (pharmacienne).
		11. Renouvellement de mandat d'un membre CÉR (Doc j.) • *M. Yvan Cloutier* Responsable : Jocelyne Faucher	Dé	Recommander au CA l'adoption du renouvellement de mandat de M. Yvan Cloutier, éthicien.
14h50	10	**12.** Points de présentation pour le prochain CA Responsable : Jocelyne Faucher	Dé	Déterminer le/les sujet(s) que la présidente présentera en séance publique en suivi de la présente rencontre.
		13. Divers		
		14. Évaluation de la rencontre		
		15. Clôture de la séance		

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE QUALITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

AVIS DE CONVOCATION

DATE ET HEURE : Mercredi, le 7 juin 2023, 13h00 à 15h00
LIEU : Réunion Microsoft TEAMS
RESPONSABLES LOGISTIQUE ET TACTIQUE : Joanne Roberts, Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat
Sonia Dussault, Adjointe/technicienne en administration, DQEPP

MEMBRES	
☐ ANDRÉ FOREST	☐ STÉPHANE TREMBLAY, PDG
☐ SOPHIE BRISSON	☐ JOCELYNE FAUCHER
☐ DENIS ROUSSEL	☐ MICHEL LAFRANCE

MEMBRE OBSERVATEUR
☐

INVITÉS		
☐ ROBIN MARIE COLEMAN, PDGA	☐ JACQUES FORTIER, PRÉSIDENT CA	☐ GENEVIÈVE PINARD, DA DAQSSS, DQEPP
☐	☐	☐
☐	☐	☐

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Heure / Temps requis	Sujets	Type	Objectifs attendus
13h00	**1.** Ouverture de la séance et constatation des présences.		
13h00 5 min	**2.** Lecture et adoption de l'ordre du jour (Doc. J) *Responsable : André Forest*	Dé	• Procéder à l'adoption de l'ordre du jour
13h05 5 min	**3.** Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 avril 2023 et suivis en découlant (Doc. J) *Responsable : André Forest*	Dé	• Adopter le compte-rendu • Passer en revue les points nécessitant un suivi
13h10 10 min	**4.** Dossier jeunesse **4.1** Comité directeur PAJEF – suivi (Doc. J) *Responsable : Robin Marie Coleman*	I	• Présenter un suivi de ce dossier aux membres du CVQ
10 min	**4.2** Continuum jeunesse *Responsable : Stéphane Tremblay*	I	• Présenter un suivi de ce dossier aux membres du CVQ
13h30 10 min	**5.** Rapports annuels **5.1** Comité de vigilance et de qualité (CVQ) (Doc. J) *Responsable : André Forest*	I/Dé	• Présenter les faits saillants du rapport annuel du CVQ et en recommander l'adoption au CA
15 min	**5.2** DQEPP (démarche qualité, plan de sécurité et radioprotection) (Doc. J) *Responsable : Joanne Roberts* *Invitée : Geneviève Pinard*	I/Dé	• Prendre acte du rapport annuel et plus spécifiquement du plan de sécurité et en recommander l'adoption au CA

Di : discussion	I : information	Dé : décision	R : recommandation	Doc J : joint	Doc SP : sur place	FS : Fiche synthèse	R : Doc de référence

13h55 15 min	**6.** Bilan perspectives IPQSS (Doc. J) *Invitée : Geneviève Pinard*	I	• Prendre acte du bilan de l'IPQSS et des recommandations et en recommander l'adoption au CA
14h10 10 min	**7.** Tableau de bord qualité (Doc. J) *Responsable : Joanne Roberts*	I/Di	• Prendre acte du tableau de bord qualité et des résultats de l'année
14h20 5 min	**8.** Vigie sur l'accessibilité au CVQ et modulation des soins et services *Responsable : Stéphane Tremblay*	I/Di	• Échanger sur les éléments d'accessibilité qui sont suivis au CVQ et effectuer un suivi sur la modulation des soins et services
14h25 10 min	**9.** Suivi des recommandations du CPSSSU (Doc. J) *Responsable : Joanne Roberts*	I	• Prendre acte du tableau de suivi des recommandations du CPSSSU et des actions prises
14h35 20 min	**10.** Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (Doc. J) *Responsable : Sophie Brisson* **10.1** Rapport du commissaire aux plaintes **10.2** Rapport annuel du BPQS	 I I	 • Présenter les faits saillants des rapports P1 et P2 • Prendre acte du rapport annuel 2022-2023 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes te l'amélioration de la qualité des services et en recommander l'adoption au CA
14h55 5 min	**11.** Dossiers - Situations particulières *Responsable : Joanne Roberts*	I	• Échanger sur les situations particulières
15h00	**12.** Échanges	Di	• Échanger sur les préoccupations des membres du CVQ
15h00	**13.** Fin de la rencontre		

2023-05-29 / sd

bleu – points statutaires qui reviennent à toutes les rencontres du CVQ

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

AVIS DE CONVOCATION

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS

Date et heure **Lieu et salle**	**Le 13 juin 2023** **De 14 h 30 à 16 h 30** **Rencontre virtuelle par TEAMS**	**Animation** **Soutien administratif**	☐ **Lyne Jutras,** Directrice des ressources financières ☐ **David Busque,** Directeur adjoint ☐ **Lyne Turcotte,** Agente administrative

Invités	Membres
☐ **Stéphane Tremblay,** Président-directeur général ☐ **Mme Robin Marie Coleman,** Présidente-directrice générale adjointe ☐ **Mme Judith Kodsi,** Directrice intérimaire, des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD) ☐ **Mme Janie Thibault**, Coordonnatrice, gestion des ressources financières, Direction des ressources financières (DRF)	☐ **Jacques Fortier**, Président intérimaire du CVSB et Président du Conseil d'administration et membre ☐ **Gerald R. Cutting,** membre ☐ **Serge Therrien,** membre ☐ **Michel Lafrance,** membre
Invitées externes	**Observateur**
☐ **Mme Chantal Lessard**, CPA auditrice, CA, Associée, RCGT ☐ **Mme Claudia Veilleux,** Directrice certification, RCGT	☐ **Patrice Lamarre,** Pharmacien chef

Heure et Temps alloué	Sujets	Type	Objectif
14 h 30 3 min	1) Ouverture de la séance et constatation des présences **Responsable** : M. Jacques Fortier, Président intérimaire	Di	Valider le quorum
	2) Lecture et adoption de l'ordre du jour du CVSB du 13 juin 2023 **(Doc. J.)** **Responsable** : M. Jacques Fortier, Président intérimaire	Dé	Adopter l'ordre du jour du 13 juin 2023
14 h 33 2 min	3) Lecture et adoption du compte rendu du CVSB tenu le 19 mai 2023 et affaires en découlant **(Doc. J.)** **Responsable** : M. Jacques Fortier, Président intérimaire	Dé	Approuver le compte rendu de la rencontre tenue le 19 mai 2023
14 h 35 85 min	4) Présentation des résultats de l'audit externe par la firme RCGT incluant le rapport financier annuel AS-471, suivi d'une présentation des résultats par la Direction des ressources financières **(Résultats de l'audit et états financiers seront déposés lors de la rencontre)** **Responsables** : Mme Lyne Jutras, M David Busque et Mme Janie Thibault **Invitées :** Mme Chantal Lessard et Mme Claudia Veilleux	R	Recommander au Conseil d'administration d'approuver les états financiers - Rapport financier annuel (AS-471) de l'exercice 2022-2023 pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
16 h 10 min	**HUIS CLOS** 5) Convention de cession partielle d'activité entre le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et le CISSS Montérégie-Est **(Doc. j.)** **Responsable** : Robin Marie Coleman	R/I	Autoriser le président-directeur général à signer la convention de cession partielle d'activité.
16 h 10 5 min	**HUIS CLOS** 6) Transfert des activités du CISSS de la Montérégie-Est (39 lits réadaptation interne) **(Doc. j.)** **Responsable** : Robin Marie Coleman	I	Partager l'état d'avancement des travaux pour le transfert de la réadaptation jeunesse
16 h 15 5 min	7) Appel d'offres pour le développement de 20 places en ressource intermédiaire (RI) pour accueillir de la clientèle présentant des troubles de santé mentale **(Doc. j.)** **Responsable** : Judith Kodsi	R	Obtenir une résolution du conseil d'administration pour publier un appel d'offres pour le développement d'une RI pour accueillir de la clientèle présentant des troubles de santé mentale

C : consultation	DI : discussion	I : information	Dé : décision	R : recommandation	Doc J : joint	Doc SP : sur place	FS : Fiche synthèse	R : Doc de référence

16 h 20 <u>5 min</u>	8) État financier du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie – CHUS **(Doc. J)** **Responsable :** Mme Lyne Jutras	R	Approbation de l'état financier au 1er janvier 2023
16 h 25	9) Clôture de la séance **Responsable :** M. Jacques Fortier, Président intérimaire	I	Mettre fin à la rencontre.

B:\DRFL\10-DRFL-Directeur\00_LYNE JUTRAS\COMITÉS\00_CVSB\2022-2023\2022-06-13\2.0_OJ_CVSB_2022-06-13.docx

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 2023-06-14 Point à l'ordre du jour : 9.1.2

Sujet du dossier	Nomination d'un chef de service ou de département.	
Responsable du dossier	Dr Stéphane Tremblay	**Temps requis** 5 min.
Dossier présenté par		
Objectif de la présentation	☐ Décision ☒ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi	

Recommandation des nominations des chefs de services ou des chefs de Département au conseil d'administration.

Mise en contexte

En conformité avec le plan d'organisation des départements et services médicaux, un comité de nomination est formé. Les conclusions de ce comité sont transmises au comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, afin de recommander la nomination du chef de département ou service.

Le CMDP recommande la nomination suivante au conseil d'administration :

Nomination de la **Dre Geneviève Boivin** au Service de chirurgie buccale, maxillo-faciale et de médecine dentaire au Département de chirurgie pour une période de quatre ans, débutant le 1er juin 2023 et se terminant le 31 mai 2027.

Consultation des instances

Instance consultée	Date de la consultation	Principaux enjeux soulevés	Modifications/actions/solutions
CMDP central	2023-06-12		
CA	2023-06-14		

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

Relative aux nominations des chefs de service et chefs de département

CONSIDÉRANT :

- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
- que les médecins sont membre actif au sein du CMDP;
- les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
- qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
- la recommandation du comité de nomination;
- la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 12 juin 2023;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination de la Dre Geneviève Boivin au Service de chirurgie buccale, maxillo-faciale et de médecine dentaire au Département de chirurgie pour une période de quatre ans, débutant le 1er juin 2023 et se terminant le 31 mai 2027.

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Julie Letarte pour le CECMDP	2023-06-13

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2022 Point à l'ordre du jour : 9.4.1

Sujet du dossier	Approbation de l'état financier au 31 décembre 2022 – Rapport financier annuel de l'exercice 2022 du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.		
Responsable	Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières	**Dossier présenté par**	Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Recommander au conseil d'administration d'approuver l'état financier, soit le rapport financier annuel de l'exercice 2022 pour le Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et mandater deux administrateurs pour signer l'état du solde de fonds et l'état de la situation financière, pour et au nom de l'établissement et ainsi attester l'approbation du rapport financier annuel.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) verse annuellement une subvention aux établissements de santé afin que ceux-ci puissent prendre en charge les activités en lien avec la santé au travail. Pour l'exercice 2022, un rapport financier doit être approuvé. L'état des revenus et des dépenses de ce rapport se résume comme suit :

	2022	2021
Revenus :	4 833 803 $	4 754 841 $
Dépenses :	4 598 803 $	3 720 113 $
Excédent :	234 889 $	1 034 728 $

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité de vérification et de suivi budgétaire (instance consultée)	Lyne Jutras	13 juin 2023	
Présentation au conseil d'administration (pour approbation)	Lyne Jutras	15 juin 2023	
Transmission à la CNESST	Lyne Jutras	15 juillet 2023	

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Mme Lyne Jutras, Directrice des ressources financières	**5 juin 2023**

RECOMMANDATIONS

PROJET DE RÉSOLUTION

Relative à l'approbation de l'état financier, soit le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

CONSIDÉRANT :

- que Le Fonds de santé au travail, constitué à la suite de l'entente intervenue entre le Centre intégré universitaire de Santé et de Services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 109 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (« Commission ») (L.R.Q., c. S-2.1), s'engage à assurer les services nécessaires à la mise en application des programmes de santé au travail sur son territoire.;
- que les activités courantes se sont déroulées entre le 2 janvier 2022 et le 31 décembre 2022;
- que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail se terminant le 31 décembre 2022 doit être adopté par le conseil d'administration;
- que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail sera acheminé à la CNESST;
- que le rapport a été vérifié par nos auditeurs externes et que ceux-ci produiront leur rapport des auditeurs indépendants dès l'adoption par le conseil d'administration, soit le 15 juin 2023;
- que l'état du solde de fonds doit être signé par deux administrateurs mandatés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, attestant l'approbation du rapport financier annuel;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022.

D'AUTORISER : le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer pour et au nom de l'établissement lesdits rapports.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : Le 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.4.2

Sujet du dossier	Résultats financiers à la période 12 et rapport trimestriel AS-617.		
Responsable	Lyne Jutras, Directrice des ressources financières	**Dossier présenté par**	Lyne Jutras, Directrice des ressources financières
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		
Présenter les résultats financiers de la période 12 se terminant le 25 février 2023 et le rapport trimestriel AS-617.			

Mise en contexte

Résultats financiers de la période 12 en date du 25 février 2023 :

Après 12 périodes financières, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS affiche un déficit de 13,2M$ en comparaison à un surplus de 10,7M$ à la même période pour l'exercice financier 2021-2022.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

Année financière 2022-2023
Résultats cumulatifs - période 12
Activités principales

	RR 446 2022-2023	Budget cumulatif	Réel cumulatif	Écart cumulatif	Écart / Budget	Écart cumulatif (période précédente)	Projection P6 (AS-617)	Projection P9 (AS-617)
SALAIRES	1 247 297 258 $	1 236 217 302 $	1 234 508 567 $	1 708 735 $	0,14%	(516 990 $)	1 330 531 186 $	1 370 146 805 $
AUTRES DÉPENSES	582 115 668 $	578 897 497 $	624 979 175 $	(46 081 677 $)	-7,96%	(43 664 007 $)	640 878 486 $	671 396 189 $
VENTES DE SERVICES ET RECOUVREMENTS	(16 932 219 $)	(15 055 032 $)	(15 813 817 $)	758 785 $	-5,04%	664 412 $	(19 624 635) $	(22 067 600) $
Mesures d'optimisation non ciblées	(20 000 000 $)	(9 846 075 $)		(9 846 075 $)		(14 163 219 $)	(20 000 000) $	(20 000 000) $
Mesures d'optimisation ciblées		(8 281 825 $)		(8 281 825 $)		(2 427 622 $)		
Mesures d'optimisation réalisées	0 $	5 983 684 $		5 983 684 $		5 366 936 $	2 174 928 $	6 476 841 $
TOTALES DÉPENSES	**1 792 480 707 $**	**1 787 915 552 $**	**1 843 673 924 $**	**(55 758 372 $)**	-3,12%	**(54 740 489 $)**	**1 933 959 965 $**	**2 005 952 235 $**
REVENUS								
SUBVENTION MSSS	1 678 392 565 $	1 787 279 526 $	1 750 497 808 $	36 781 717 $		33 702 338 $	1 812 759 348 $	1 904 667 135 $
AUTRES REVENUS	94 926 898 $	99 434 754 $	96 517 419 $	2 917 334 $		1 328 219 $	97 243 403 $	97 785 100 $
TOTAUX REVENUS	**1 773 319 463 $**	**1 886 714 279 $**	**1 847 015 228 $**	**39 699 051 $**		35 030 557 $	**1 910 002 751 $**	**2 002 452 235 $**
Autres variations avec incidence sur les résultats	*15 661 244 $*			*(330 176) $*		*1 012 692 $*	*20 457 214 $*	
SURPLUS/DÉFICIT Activités principales	**(3 500 000 $)**			**(16 389 497 $)**		**(17 924 885 $)**	**(3 500 000) $**	**(3 500 000) $**
SURPLUS/DÉFICIT Activités accessoires	**3 500 000 $**			**3 173 973 $**		**2 905 479 $**	**3 500 000 $**	**3 500 000 $**
TOTAL DE L'ÉTABLISSEMENT	**0 $**			**(13 215 524 $)**		**(15 019 406 $)**	**- $**	**- $**

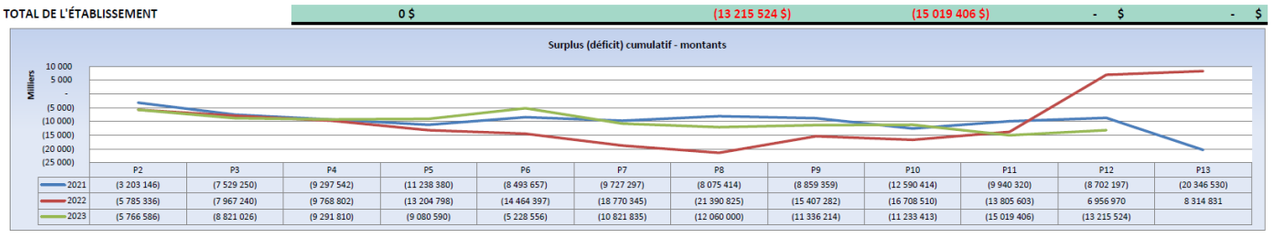

	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
2021	(3 203 146)	(7 529 250)	(9 297 542)	(11 238 380)	(8 493 657)	(9 727 297)	(8 075 414)	(8 859 359)	(12 590 414)	(9 940 320)	(8 702 197)	(20 346 530)
2022	(5 785 336)	(7 967 240)	(9 768 802)	(13 204 798)	(14 464 397)	(18 770 345)	(21 390 825)	(15 407 282)	(16 708 510)	(13 805 603)	6 956 970	8 314 831
2023	(5 766 586)	(8 821 026)	(9 291 810)	(9 080 590)	(5 228 556)	(10 821 835)	(12 060 000)	(11 336 214)	(11 233 413)	(15 019 406)	(13 215 524)	

Demandes financières au MSSS :

L'établissement a poursuit ses démarches auprès du MSSS afin de maximiser les revenus pour traiter les enjeux financiers auxquels l'établissement fait face :

- ✓ 16,3M$ - Programme jeunesse (en 2021-2022 cette demande financière a été transmise à la Directrice nationale de la protection de la jeunesse au MSSS - financement non récurrent reçu le 31 mars 2022 pour un montant de 13,4M$ - en attente de la récurrence) – nouvelle mise à jour transmise le 2 décembre 2022 :
  - DPJ - Consolidation des équipes et soutien clinique : 6 200 496 $
  - Secteur de l'hébergement : 726 274 $
  - Ressources RI-RTF : 7 843 460 $
  - Services juridiques : 365 373 $
  - Gestion du changement, encadrement et soutien administratif : 210 489 $
  - Service de transport des jeunes : 968 212 $
- ✓ 1,9M$ - Demande d'ajustement du budget développement concernant le chèque emploi-service (demande financière transmise le 6 janvier 2022);
- ✓ 1,9M$ - Impact de la méthodologie du modèle de financement à l'activité de l'imagerie médicale. La demande d'appui représente la valeur des contrats de service et des fournitures dispendieuses non reconnues dans le modèle actuel. Considérant que le modèle sera modifié en 2023-2024, l'appui financier est requis pour assurer la transition (demande financière transmise le 18 octobre 2022);
- ✓ 7,5M$ - Financement du blitz d'investissements dans les domaines de cardiologie et d'imagerie (Demande financière transmise le 28 octobre 2022; et
- ✓ 1,7M$ - Demande de financement concernant l'utilisation en clinique du 68Ga-PSMA (280K$), (demande financière transmise le 14 septembre 2022 et demande de financement concernant la production de Fluorodésoxyglucose (FDG) (1,04M$) et soutien à la restructuration de l'équipe de production de radiopharmaceutiques (478K$) – (demande financière transmise le 4 octobre 2022).

Prévisions au 31 mars 2023 :

Malgré le déficit cumulatif que l'on constate à la période 12, nous attendons des réponses positives à nos demandes financières transmises au MSSS, ce qui aura un effet tangible sur nos résultats au 31 mars 2023. L'équilibre budgétaire est toujours visé.

Les résultats financiers tiennent compte également du financement complet des coûts liés à la pandémie/post-pandémie. Nous sommes en attente des paramètres financiers 22-23 relatifs au financement des coûts post-pandémie de la part du MSSS.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

Une utilisation judicieuse des ressources permet d'augmenter la valeur des services offerts aux usagers.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☒ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☒ Assurer la qualité des soins et services ☒ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☒ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☒ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Dans un contexte de rareté des ressources humaines, matérielles et financières, la planification financière permet de guider les gestionnaires dans leur utilisation judicieuse des ressources en lien avec les services dispensés aux usagers.

Principales pistes d'action et de solution

- ✓ Les mesures d'atténuation ont été développées pour en assurer la mise en œuvre et viser l'équilibre budgétaire.
- ✓ Plusieurs initiatives et chantiers sont en développement et auront des effets à moyen et plus long terme et cibleront des économies significatives.

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Lyne Jutras, Directrice des ressources financières	Le 13 juin 2023

RECOMMANDATIONS

PROJET DE RÉSOLUTION

Relative au rapport trimestriel à la période 12 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) pour l'exercice financier 2022-2023

CONSIDÉRANT :

- que les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
- que selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
- que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER Le rapport trimestriel AS-617 2022-2023 à la période 12 du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie - CHUS), comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 0 $, respectant l'équilibre budgétaire.

D'AUTORISER : le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.1

Sujet du dossier	Cadre de gouvernance des données		
Responsable	Paul Guyot/Stéphanie McMahon	**Dossier présenté par**	Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Adopter le Cadre de gouvernance des données sous la recommandation du CMUCA

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Les données de santé sont aujourd'hui considérées comme une richesse. Elles sont recherchées pour être exploitées afin d'atteindre plusieurs objectifs : soutenir la recherche et l'innovation, créer des outils intelligents, améliorer la qualité, la pertinence, la sécurité, la gestion et la fluidité des soins et services, ainsi que la performance organisationnelle, pour ne nommer que ces grands objectifs.

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a mis en place sa première banque de données clinico-administratives (CIRESSS) il y a plus de 15 ans, soit au milieu des années 2000. Au cours de toutes ces années, une expertise significative en gestion des données de santé s'est développée au sein du CIUSSS.

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS vit maintenant dans un nouvel univers beaucoup plus complexe et plus diversifié qu'auparavant. Et comme c'est le cas pour bon nombre de grands établissements de santé dans le monde, il est sollicité de toute part pour qu'il rende ses données accessibles à diverses communautés, incluant les entreprises privées.

Fort soucieux de protéger les données personnelles de ses usagers et de son personnel et de préserver leur vie privée, et pour rester à l'avant-garde de l'innovation en matière de gestion de ses données, le CIUSSS de l'Estrie CHUS a entamé une démarche visant à se renouveler, à réfléchir sur la manière de gérer ses données afin de répondre aux nombreux besoins d'aujourd'hui.

Le volet organisationnel comprend : la Stratégie de gestion des données, le Cadre de gouvernance des données, la Structure de gouvernance des données et le Centre de valorisation des données (DORISE).

Douze documents sont associés à la Stratégie dont le Cadre de gouvernance des données. Celui-ci soutient la Stratégie de gestion des données, propose une structure de gouvernance et définit les rôles et responsabilités, énonce des principes directeurs, présente des modèles et des mécanismes de gestion, propose des programmes à mettre en place et propose des règles à respecter.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

Assurer la sécurité des données afin de protéger les données personnelles et la vie privée des usagers du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Assurer l'utilisation de données de qualité

Offrir aux utilisateurs de données un environnement sécuritaire et performant

Développer une documentation structurante complète et harmonisée pour le CIUSSSE-CHUS

Optimiser et réinvestir les mécanismes et documentations existantes dans une visée transversale et d'efficience

Encadrement harmonisé et équitable

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☐ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☐ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☒ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Documentation structurante révisée et harmonisée Maîtrise des opérations Outiller les publics cibles Optimiser les instances, mécanismes et documents structurants

Principales pistes d'action et de solution

Étapes réalisées :

- Élaboration d'une démarche structurée de mobilisation des parties prenantes et de rédaction du Cadre de gouvernance des données. Ce Cadre a été rédigé et coordonné par Renald Lemieux, l'Exécutif inter-Comités de coordination des données ainsi que les experts internes.
- Rédaction de la Stratégie qui représente le cœur de ce Cadre et consultations
  - Mise à contribution du Comité de pilotage – gestion des données regroupant : PDGA, DCMU, DQEPP, DSP, DRIT, DRF, DRHCAJ
- Révision de la gouvernance des données (optimisation des instances)

Étapes à venir :

Soutien de la recherche
Assurer la complémentarité des processus et expertises du CIUSSS et de l'UdeS par le biais du Pôle universitaire de santé numérique de l'Estrie;
Mettre en place des mécanismes de priorisation des projets de recherche axés sur les données;

- Pertinence des projets en termes de bénéfices pour les usagers du CIUSSS;
- Degré d'application des résultats des projets dans les activités cliniques régulières;

- Potentiel d'innovation et de développement des pratiques.

Mise en œuvre de la Stratégie de gestion des données

- Soutenir les utilisateurs de données du CIUSSS;
  - Favoriser l'appropriation de la stratégie et des mécanismes de gestion des données (plan de communication à la communauté du CIUSSS);
  - Faciliter l'habilitation à l'exploitation des données et au processus décisionnel axé sur les données : Données→Reporting→Interprétation→Décision→Action→Valeur
  - Moderniser l'écosystème d'exploitation des données pour le rendre plus performant, plus convivial et plus sécuritaire.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
CSMU	Paul Guyot	2023-05-24	✓
CD	Stéphanie McMahon	2023-06-01	✓
CMUCA	Paul Guyot et Renald Lemieux	2023-06-01	✓
CA	Jocelyne Faucher	2023-06-15	

Documents joints ☒ **Cadre de gouvernance des données**

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Paul Guyot	**2023-06-07**

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'ADOPTION DU CADRE DE GOUVERNNACE DES DONNÉES

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité de protéger les données personnelles des usagers et du personnel;
- l'importance de rester à l'avant-garde de l'innovation en matière de gestion des données;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le Cadre de gouvernance des données.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.2.1

Sujet du dossier	Nomination d'un nouveau membre au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie - CHUS		
Responsable	Pr Aboubacar Cissé	**Dossier présenté par**	Mme Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Recommander au CA la nomination de Mme Josée Proulx à titre de membre régulier scientifique (pharmacienne) au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Prendre acte de la nomination de Mme Josée Proulx, membre régulier scientifique (pharmacienne) au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de 3 ans (du 15 juin 2023 au 15 juin 2026).

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et le mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☒ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☒ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution

Recommander au CA la nomination de Mme Josée Proulx, comme membre régulière scientifique du CÉR.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité sur la mission universitaire du CA	Jocelyne Faucher	2023-06-01	✓
Conseil d'administration	Jocelyne Faucher	2023-06-15	
Transmettre la résolution du C.A. à Sonia Bachand	France Desloges	2023-06-19	
Envoi de la résolution à Mme Josée Proulx	Sonia Bachand	2023-06-20	

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Sonia Bachand/ml	6 juin 2023

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'ADOPTION DE LA NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CÉR DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS: MME JOSÉE PROULX

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
- le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination de Mme Josée Proulx, membre régulier scientifique (pharmacienne) au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de 3 ans (15 juin 2023 au 15 juin 2026).

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.2.2

Sujet du dossier	Renouvellement de mandat d'un membre du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS		
Responsable	Aboubacar Cissé	**Dossier présenté par**	Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Recommander au CA le renouvellement de mandat de M. Yvan Cloutier à titre de représentant éthicien, membre régulier du CÉR.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Prendre acte du renouvellement de mandat au sein du CÉR pour une période de 3 ans pour:

- M. Yvan Cloutier, Représentant éthicien, comme membre régulier (du 16 juin 2023 au 16 juin 2026)

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et le mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☒ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☒ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution

Recommander au CA le renouvellement de mandat de M. Yvan Cloutier à titre de représentant éthicien, membre régulier du CÉR.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité sur la mission universitaire du CA	Jocelyne Faucher	2023-06-01	✓
Conseil d'administration	Jocelyne Faucher	2023-06-15	
Transmettre la résolution du C.A. à Sonia Bachand	France Desloges	2023-06-19	
Envoi de la résolution à M. Yvan Cloutier	Sonia Bachand	2023-06-20	

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Sonia Bachand/ml	6 juin 2023

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'ADOPTION DU RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE :
M. Yvan Cloutier

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
- le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du CA;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : le renouvellement de mandat CÉR de M. Yvan Cloutier, éthicien pour une période de 3 ans (du 16 juin 2023 au 16 juin 2026).

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.3

Sujet du dossier	Nomination d'une nouvelle chercheuse à titre de membre régulière à l'IUPLSSS		
Responsable	Baptiste Godrie	**Dossier présenté par**	Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Entériner l'octroi des privilèges de recherche et du statut de chercheuse régulière de Pre Christine Loignon.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Pre Loignon est sociologue médicale dont les travaux trouvent application en santé communautaire. Ses travaux visent l'amélioration l'équité dans le système de santé. Elle inclut des patients-citoyens, professionnels et décideurs dans les équipes de projets afin de codévelopper des interventions pour renforcer la capacité du système de soins à mettre en action sa mission d'équité. Elle s'intéresse particulièrement aux défis spécifiquement connus par les personnes ayant un faible niveau de littératie en santé ou en situation de pauvreté. Objets de recherche récents : la gentrification de soins de première ligne; l'engagement en recherche des patient-es et du public; le partenariat de recherche avec des patients à faible littératie pour améliorer l'équité des soins de santé; communiquer clairement et simplement en santé. Les approches et les intérêts de Pre Loignon la disposent à collaborer avec pratiquement n'importe quel membre de l'Institut. Elle entretient déjà des liens de collaboration avec plusieurs membres de l'axe PGSSS : Martine Shareck, Julie-Christine Cotton, Baptiste Godrie, Lara Maillet, Magaly Brodeur, Catherine Hudon.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et au mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☐ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☐ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution

Présenter la candidature de Pre Christine Loignon aux membres du CA à titre de chercheuse régulière de l'IUPLSSS.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Consultation électronique IUPLSSS	Baptiste Godrie	2023-05-10	✓
Présentation au CA	Jocelyne Faucher	2022-06-15	

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Jade Bilodeau/ml	2022-06-06

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À LA NOMINATION DE CHRISTINE LOIGNON À TITRE DE CHERCHEUSE RÉGULIÈRE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE PREMIÈRE LIGNE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (IUPLSSS)

CONSIDÉRANT :

- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le Comité exécutif de l'IUPLSSS;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : L'octroi des privilèges de recherche et du statut de chercheuse régulière de Pre Christine Loignon au sein de l'IUPLSSS.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.4

Sujet du dossier	Nomination de trois nouveaux chercheurs au sein du CRCHUS		
Responsable	André Carpentier	**Dossier présenté par**	Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Entériner l'octroi des privilèges de recherche et du statut de chercheur universitaire de M. Yohann Moanahere Chiu et M. Mathieu Quesnel-Vallières et de chercheuse universitaire clinicienne de Dre Stéphanie Vairy.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Le Centre de recherche du CHUS souhaite soumettre la nomination d'une nouvelle chercheuse et de deux nouveaux chercheurs.

M. Yohann Moanahere Chiu est un nouveau professeur-chercheur recruté au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence. Son programme de recherche s'intègre dans le domaine du numérique de la santé et est axé sur le développement et l'implantation des approches méthodologiques pour l'amélioration de la prise en charge des grands utilisateurs de soins, les patients avec des maladies chroniques, en santé environnementale et aux soins de première ligne. Les méthodes qu'il utilise sont basées sur des approches statistiques, des modèles de prédiction, l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle pour la valorisation et l'analyse des grandes banques de données médico-administratives du Québec. Il s'intéresse aux approches d'apprentissage automatique.

M. Mathieu Quesnel-Vallières est un nouveau professeur-chercheur recruté au Département d'immunologie et de biologie cellulaire. Ses travaux visent à trouver des alternatives de traitement pour les cas de cancer qui sont réfractaires aux traitements actuels ou qui récurrent. Ses projets s'appuient sur les aptitudes développées en techniques expérimentales et en bio-informatique au cours de sa formation en biologie de l'ARN, cancer, immunologie et neuroscience.

Dre Stéphanie Vairy est une chercheuse clinicienne du département de pédiatrie, service d'hémato-oncologie. Elle s'intéresse notamment aux caractéristiques clinico-génomique et de l'invasion des gliomes infiltrant du tronc cérébral à l'aide de neurosphères. De plus, elle étudie les tumeurs réfractaires et la neuro-oncologie pédiatrique, le tout intriqué dans une caractérisation génomique et fonctionnelle.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et au mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☐ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☐ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution

Présenter la candidature au CA de M. Yohann Moanahere Chiu et de M. Mathieu Quesnel-Vallières à titre de chercheur universitaire et de Dre Stéphanie Vairy à titre de chercheuse universitaire clinicienne du Centre de recherche du CHUS.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Conseil scientifique du CRCHUS	André Carpentier	2023-05-10	✓
Présentation au CA	Jocelyne Faucher	2023-06-15	

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À LA NOMINATION DE M. YOHANN MOANAHERE CHIU ET DE M. MATHIEU QUESNEL-VALLIÈRES À TITRE DE CHERCHEUR UNIVERSITAIRE ET DE DRE STÉPHANIE VAIRY À TITRE DE CHERCHEUSE UNIVERSITAIRE CLINICIENNE DU CENTRE DE RECHERCHE DU CHUS.

CONSIDÉRANT :

- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le Comité scientifique du CRCHUS;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : l'octroi des privilèges de recherche et du statut de chercheur universitaire de M. Yohann Moanahere Chiu et de M. Mathieu Quesnel-Vallières et de chercheuse universitaire clinicienne de Dre Stéphanie Vairy au sein du Centre de recherche du CHUS.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

FICHE DE PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Instance : Conseil d'administration

Date : 15 juin 2023 Point à l'ordre du jour : 9.5.5

Sujet du dossier	Nomination de deux nouvelles chercheuses au CdRV		
Responsable	Véronique Provencher	**Dossier présenté par**	Jocelyne Faucher
Objectif	☒ Décision ☐ Recommandation ☐ Consultation ☐ Information ☐ Suivi		

Recommander au conseil d'administration la nomination de deux nouvelles chercheuses régulières au CdRV, les Pres Karine Choquet et Isabelle Dufour.

Mise en contexte (contexte et enjeux)

Le 30 mars 2023, le comité exécutif du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) a convenu de procéder à la nomination des Pres Karine Choquet et Isabelle Dufour au titre de chercheuses régulières considérant la pertinence des projets de recherche des candidates à l'avancement de la programmation scientifique du CdRV.

Pre Karine Choquet

La Pre Karine Choquet a complété son baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire à l'Université de Montréal et son doctorat en génétique humaine à l'Université McGill sous la supervision de Dr Bernard Brais et Pre Claudia Kleinman. Elle a ensuite effectué un postdoctorat à l'Université Harvard dans le laboratoire de Pre Stirling Churchman où elle a continué d'accroître ses compétences dans les domaines de la biologie de l'ARN, la génomique fonctionnelle et la bio-informatique. Elle y a également acquis une nouvelle expertise en séquençage par nanopores. Pre Choquet s'intéresse particulièrement à la maturation des ARN messagers (ARNm), incluant l'épissage et la polyadénylation.

Dans son laboratoire, Pre Choquet continuera d'utiliser le séquençage par nanopore pour mieux comprendre les différentes étapes de la maturation de l'ARN et comment celles-ci contribuent au développement de maladies humaines. Les projets principaux du laboratoire porteront sur 1) la régulation de l'ordre d'épissage par la séquence d'ARN et son impact sur l'épissage alternatif; 2) la régulation de la polyadénylation dans la mitochondrie; et 3) la modulation de l'épissage et de la polyadénylation au cours du vieillissement normal et dans le contexte de pathologies humaines.

Le 31 juillet 2023, la Pre Choquet entrera en fonction à titre de chercheuse régulière dans l'axe Autonomisation du CdRV et à titre de professeure adjointe à l'Université de Sherbrooke dans le Département de biochimie et de génomique fonctionnelle de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Pre Isabelle Dufour

La Pre Isabelle Dufour est infirmière de formation et chercheure postdoctorale au département d'Épidémiologie, de biostatistique et de santé au travail de l'Université McGill. Ses travaux actuels portent sur le développement des premières trajectoires longitudinales de soins des personnes vivant avec des troubles neurocognitifs majeurs, à l'aide de données médico-administratives et de méthodes d'analyse innovantes. À partir de septembre 2023, elle rejoindra le CdRV à titre de chercheuse régulière dans l'axe Autonomisation et en tant que professeure adjointe affiliée à l'École des sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

En tant qu'experte méthodologique et de contenu, la Pre Dufour participe étroitement à plusieurs projets financés, dont le Laboratoire vivant sur les transitions (Transilab Laval-ROSA) pour les personnes vivant avec un trouble neurocognitif majeur (FRQS, 750k$, 2022-25), et Trajectoires de soins et troubles du spectre de l'autisme au Québec (IRSC, 302k$, 2022-25). Elle possède également une expérience significative en mobilisation des connaissances et organisations d'évènements, en tant que codirectrice et fondatrice du comité de la relève en recherche, affilié à l'Unité Soutien SSA et au Réseau-1 Québec.

La programmation de recherche de la Pre Dufour des prochaines années visera à développer des connaissances sur l'utilisation de services par des populations aînées présentant des facteurs de vulnérabilité, en misant sur une approche de santé numérique et la valorisation des données médico-administratives québécoises. Ses travaux porteront entre autres sur la contextualisation des transitions et des trajectoires de soins des personnes vivant avec un trouble neurocognitif majeur. Elle s'intéresse également aux conditions complexifiant les besoins de santé de cette population, telle que les troubles de santé mentale.

C'est avec enthousiasme que l'ensemble des chercheurs du CdRV espère pouvoir accueillir les Pres Karine Choquet et Isabelle Dufour afin de tisser avec elles de nombreuses collaborations qui promettent d'être porteuses, à la fois pour le centre de recherche et l'ensemble de la communauté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Impacts sur les usagers, les proches et la population

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et le mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Impacts sur le Vrai Nord	Expliquer les impacts sur le Vrai Nord
☐ Agir pour et avec l'usager ses proches et la population ☐ Assurer la qualité des soins et services ☐ Garantir l'accessibilité aux soins et services ☐ Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, les gestionnaires partenaires, les bénévoles et la communauté ☐ Utiliser judicieusement les ressources ☒ Intégrer la mission universitaire	Voir rubrique ci-haut.

Principales pistes d'action et de solution
Présenter au CA les candidatures des Pres Karine Choquet et Isabelle Dufour à titre de chercheuses régulières au sein du CdRV.

Prochaines étapes (incluant la consultation des instances et les communications)

Actions	Responsable	Échéancier	✓
Comité exécutif du CdRV	Véronique Provencher	30-03-2023	✓
Présentation au CA	Jocelyne Faucher	14-06-2023	

Fiche produite par	Dernière mise à jour le
Elise Laperle/ml	2023-06-06

RECOMMANDATIONS (projet de résolution pour le conseil d'administration uniquement)

PROJET DE RÉSOLUTION

RELATIVE À LA NOMINATION DES PRES KARINE CHOQUET ET ISABELLE DUFOUR
AU TITRE DE NOUVELLES CHERCHEUSES DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT

CONSIDÉRANT :

- la recommandation favorable du comité exécutif du CdRV;
- la pertinence de la thématique de recherche des candidates à l'avancement de la programmation scientifique du CdRV;
- que l'ajout de deux nouvelles chercheuses doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : La nomination des Pres **Karine Choquet et Isabelle Dufour** au titre de chercheuses régulières au sein du Centre de recherche sur le vieillissement.